



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 20 novembre 2014

Publié le 28 novembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 59

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 69

ABSTENTION : 0

CONTRE : 5

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	Mme Anne ERSCHENS	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Patrick BAUDEMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Claude GIRARD	M. Roland PONSAA	M. Gilbert MENUT
M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND	M. Cyril GAUCHER.

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
M. Christophe CHEVRIAU

Membres titulaires absents :

M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Lê Chinh AVENA
M. François HELIE	M. Michel ROTGER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
Mme Sandrine RICHARD	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Thierry FALCONNET	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
Mme Claudine DAL MOLIN	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Christophe CHEVRIAU.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Complexe funéraire - Cimetière intercommunal - Tarifs des concessions pour 2015

Les tarifs des différentes opérations se déroulant sur le site du cimetière intercommunal doivent être fixés pour 2015.

Jardin cinéraire :

Afin de mettre à disposition des familles qui le souhaitent les équipements destinés à recevoir les urnes contenant les cendres des défunts, différents monuments ont été installés sur le jardin cinéraire.

Les monuments font l'objet d'un droit à concession de 15, 30 et 50 ans dont les tarifs ont été établis sur la base des marchés conclus pour leur édification.

Il est proposé d'augmenter les montants des monuments individuels, des concessions mini enterrées et des cases murales de 0,90% (soit l'inflation prévisionnelle) hors arrondis.

Cimetière intercommunal :

Des concessions traditionnelles en caveaux de 1, 2 et 3 places de 2 m² et de 1 et 2 places de 2,40 m² sont proposées sur le site du cimetière intercommunal pour des durées de 6, 15, 30 ou 50 ans, ainsi que des concessions de 2 m² en pleine terre.

Il est proposé d'augmenter les montants des concessions dans les mêmes conditions que les concessions dites cinéraires, soit de 0,90% hors arrondis.

Il est également précisé que le tarif concernant la location d'un caveau d'attente réévalué en 2014, reste applicable. Pour mémoire, la collectivité doit pouvoir offrir aux familles la possibilité de déposer un cercueil dans un caveau d'attente, et ce, dans l'attente d'une inhumation définitive.

Ces tarifs, pour le jardin cinéraire et pour le cimetière, arrondis à l'euro le plus proche, entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2015.

Part CCAS :

Il est également proposé de reconduire le principe de reversement d'un tiers du droit à concession au profit de l'ensemble des CCAS des communes membres de la Communauté, pour la part relative à la concession de terrain, selon les conditions précisées dans le tableau ci-annexé.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de fixer**, à compter du 1er janvier 2015, les tarifs du cimetière intercommunal tels qu'ils figurent dans le tableau ci-annexé ;
- **de dire** que le droit à concession fera l'objet d'un reversement d'un tiers aux CCAS des communes membres de la Communauté d'Agglomération, au prorata des derniers chiffres de population légale ressortant du dernier recensement général ou complémentaire publiés au Journal Officiel du 31 décembre de l'année précédent l'exercice considéré, sur la base des montants figurant dans le tableau en annexe ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous documents à intervenir.

**CIMETIERE INTERCOMMUNAL
DIJON MIRANDE**

**Droit à concession
PART CCAS 2015**

Concessions cinéraires	Part CCAS
Durée 15 ans	16,81 €
Durée 30 ans	33,38 €
Durée 50 ans	56,00 €
Concessions Cimetière	Part CCAS
Caveau 2 m ² durée 6 ans	16,10 €
Caveau 2 m ² durée 15 ans	40,26 €
Caveau 2 m ² durée 30 ans	80,54 €
Caveau 2 m ² durée 50 ans	140,04 €
Caveau 2,40 m ² durée 6 ans	19,33 €
Caveau 2,40 m ² durée 15 ans	48,32 €
Caveau 2,40 m ² durée 30 ans	96,64 €
Caveau 2,40 m ² durée 50 ans	168,06 €
Concession pleine terre 2 m ²	140,04 €

CIMETIERE INTERCOMMUNAL TARIFS 2015

TARIF CONCESSIONS CINERAIRES

Monuments	Durée	2015
Cases murales	15 ans	368 €
	30 ans	737 €
	50 ans	1 229 €
Monuments de famille	15 ans	513 €
	30 ans	1 025 €
	50 ans	1 708 €
Mini-concessions enterrées ancienne génération / à personnaliser	15 ans	160 €
	30 ans	320 €
	50 ans	534 €
Mini-concessions enterrées nouvelle génération	15 ans	227 €
	30 ans	454 €
	50 ans	757 €
Monuments individuels	15 ans	642 €
	30 ans	1 277 €
	50 ans	2 129 €

TARIF CONCESSIONS CIMETIERE

Monuments	Durée	2015
Caveau 1 place, 2 m ² (tarif de base)	6 ans	351 €
	15 ans	877 €
	30 ans	1 356 €
	50 ans	2 016 €
Caveau 1 place, 2 m ² (tarif avec terre)	6 ans	393 €
	15 ans	981 €
	30 ans	1 516 €
	50 ans	2 253 €
Caveau 1 place, 2,40 m ²	6 ans	371 €
	15 ans	929 €
	30 ans	1 446 €
	50 ans	2 161 €
Caveau 2 places, 2 m ²	6 ans	408 €
	15 ans	1 018 €
	30 ans	1 842 €
	50 ans	2 958 €
Caveau 2 places, 2.40 m ²	6 ans	431 €
	15 ans	1 079 €
	30 ans	1 967 €
	50 ans	3 170 €
Caveau 3 places	6 ans	507 €
	15 ans	1 265 €
	30 ans	2 427 €
	50 ans	4 002 €
Concession pleine terre 2m ²	50ans	2 560 €

caveau d'attente

droit d'entrée		27 €
droit journalier	pendant 90j	2 €
droit journalier	au-delà 90j	31 €